

# Bilan

d'activité du  
**Conservatoire**  
d'espaces naturels  
de Franche-Comté  
**2015**

connaître

protéger

valoriser

gérer

accompagner

# Sommaire

4

## AXE 1

Connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites sur lesquels le CEN Franche-Comté dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage

5 Carte

6 Connaître

8 Protéger

10 Gérer

13 Valoriser

14 L'actualité des sites en 2015

16

## AXE 2

Développer, soutenir et démultiplier les actions régionales en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques

17 Carte

18 Réserves naturelles

20 Life tourbières du Jura

21 Animation régionale en faveur des zones humides / Plan d'action ou de conservation «espèces»

22 Programme d'actions en faveur des mares / Plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisettes

23 Natura 2000

24 Espaces naturels sensibles

25 Accompagnement des collectivités

26 Expertise technique et scientifique

27

## AXE 3

Participer aux dynamiques de réseaux, à la transmission des savoirs et au partage d'expérience

28 Réseau des Conservatoires d'espaces naturels

29 Partenariats et dynamique inter-réseaux

30

L'organisation associative et fonctionnelle du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

31 Les indicateurs clés en 2015

32 L'organisation du CEN

33 Les membres et l'équipe du CEN

34 Bilan financier

35 Réseau des CEN en chiffres / Partenaires

# Édito



Muriel Loriod Bardi, Présidente

du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Les paysages et la nature sont en danger : menacés par le développement de l'urbanisation, en ville comme à la campagne, par les activités humaines lorsqu'elles se font sans tenir compte de l'environnement, menacés par la pollution...

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté en s'appuyant sur l'attachement et la prise de conscience de tous les habitants qu'ils soient décideurs politiques, techniciens des collectivités publiques, citoyens... agit pour préserver le patrimoine naturel et paysager franc-comtois.

J'ai proposé en 2015 que nous approfondissions les réflexions pour nous faire davantage accompagner dans notre mission par les habitants du territoire. Les espaces naturels et les paysages sont de la responsabilité de tous, nous en avons tous aussi dans nos coins de jardin ou lorsque nous avons la propriété de terrains plus vastes. L'idée est de rappeler que chacun d'entre nous peut aborder ces espaces en ayant la volonté de prendre en compte la dimension naturelle, la notion de biodiversité.

Il est également important que l'action du CEN Franche-Comté soit mieux connue et reconnue par les habitants.

En 2015 nous avons initié cette réflexion, en 2016 nous commençons à engager le développement de notre assise citoyenne.

En 2015, nous avons mis toute notre énergie pour intervenir sur davantage d'espaces naturels selon nos quatre missions : connaître, protéger, gérer, valoriser. Nous avons également poursuivi notre accompagnement des différentes politiques publiques en faveur de la biodiversité.

2016 nous permet de continuer et d'aller plus loin dans ce que nous avons engagé en 2015, dans un contexte d'évolution forte lié au changement de notre région administrative :

Nous avons identifié des thèmes de travail partagés avec le CEN Bourgogne

(milieux humides, mares, pelouses sèches, réseaux de gestionnaires), rencontré ensemble les collectivités publiques, nommé un de nos administrateurs comme représentant au sein du CA du CEN Bourgogne, multiplié les échanges entre les équipes, dont un séminaire commun de travail - et convivial - en avril en Franche-Comté... Nous avons cependant fait le choix, avec le CEN Bourgogne, de maintenir deux entités juridiques distinctes pour faciliter et simplifier notre ancrage local, tout en développant des thèmes de travail en commun et notre unicité dans nos méthodologies de travail.

D'autre part, pour aller plus loin dans notre interaction avec les habitants, nous travaillons actuellement à une ouverture plus large au public de nos sites...

Pour conclure, je choisis de mettre en avant ce que nous réalisons dans le cadre du programme européen Life tourbières du Jura.

Ce programme a pu naître par l'enthousiasme, la passion et le professionnalisme de ceux qui l'ont porté. La volonté de faire en sorte que ces projets de restauration du fonctionnement des tourbières soient aussi celui des habitants correspond à l'évolution engagée au sein du CEN Franche-Comté.

Le film réalisé par Jean-Philippe Macchioni en 2015, dans le cadre du programme Life tourbières du Jura, a rencontré un vif succès et continue à être projeté régulièrement.

L'intérêt du public montre bien qu'il est possible de s'appuyer sur le lien de cœur, l'attachement et la prise de conscience de tous les habitants qu'ils soient décideurs politiques, techniciens des collectivités publiques, citoyens... pour préserver le patrimoine naturel et paysager franc-comtois.

# L'année en images 2015



## Janvier

Dépôt de la demande de classement de la tourbière de la Grande Pile (70) en Réserve naturelle régionale.



## Février

Travail partenarial entre le CEN et le plateau patrimoine naturel de Franche-Comté en vue de la mise en ligne des inventaires de milieux humides sur le portail Sigogne.



## Avril

Pose de pièges pour démarrer l'inventaire des coléoptères saproxyliques sur la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois.



## Mars

Chantier avec bénévoles pour préserver les Prés sous la Fontaine à Epenouse (25)



## Mai

Signature d'une nouvelle convention avec la Commune de Passonfontaine permettant au CEN d'être gestionnaire de trois tourbières supplémentaires.



## Juin

Changement des membres du bureau du Conservatoire dont la présidence lors de l'Assemblée générale.



## Juillet

Validation des plans de gestion des Réserves naturelles régionales (RNR) du vallon de Fontenelay (70) et de la côte de Mancy (39) par la Commission permanente du Conseil régional de Franche-Comté.



## Août

Fin du tournage du film «tourbières, trésors cachés de la montagne jurassienne» réalisé par Jean-Philippe Macchioni, dans le cadre du Life tourbières du Jura.



## Septembre

Début des travaux de réhabilitation de la tourbière des Brures à Andelot-en-Montagne (39).



## Octobre

Sortie découverte suite à un partenariat «nature et culture» avec l'association bisontine «D'Ici et d'ailleurs».



## Novembre

Participation aux Chantiers d'automne, opération nationale du réseau des CEN pour entretenir la nature à l'occasion de chantiers avec différents publics.



## Décembre

Le CEN devient propriétaire de 2 étangs et de 8 mares dans la Bresse jurassienne suite à l'accompagnement de mesures compensatoires avec la société des autoroutes Paris Rhin-Rhône.

# Axe 1

Connaître,  
protéger,  
gérer, valoriser  
durablement un réseau  
de sites sur lesquels  
le CEN dispose d'une  
maîtrise foncière ou  
d'usage



# 75

sites ou groupes de sites constituent le réseau de sites du CEN Franche-Comté totalisant une surface de

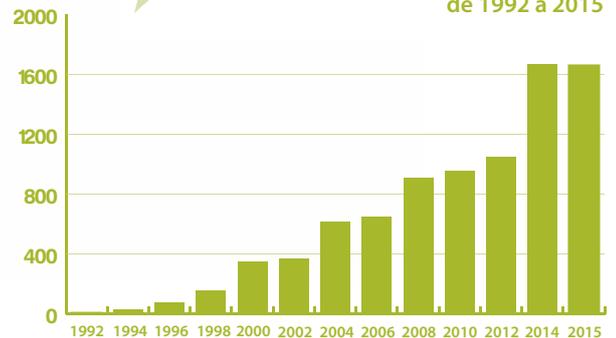
# 1 658 ha

# Carte

du réseau de sites sur lesquels le CEN dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage en 2015



Evolution en hectares du réseau des sites naturels du CEN Franche-Comté de 1992 à 2015



# Connaître

## le patrimoine naturel de Franche-Comté



*Armillaria ectypa*, actuellement connu de quelques tourbières franc-comtoises, est un champignon extrêmement rare. Présent dans le monde seulement dans 10 pays européens et le Japon, il s'agit d'une des 33 espèces fongiques proposées pour protection totale par la Convention de Berne.



### ÉTUDE HYDROLOGIQUE SUR L'ÉTANG DES BOIS (70)

Une étude hydrologique a été réalisée sur l'étang des Bois, propriété du Conservatoire, par le Bureau d'études « Eaux Continentales ». L'objectif de l'opération était de mieux définir la gestion et de prévoir des travaux de réfection des ouvrages de l'étang. L'étude est encore en cours, mais les premiers résultats permettent déjà de s'orienter vers l'installation d'un « moine » pour définir un niveau d'eau favorable au maintien d'une ceinture de végétation de grand intérêt écologique, et notamment de la population de caldésie à feuilles de parnassie (*Caldesia parnassifolia*). En aval de cet ouvrage, le ruisseau, la Noue, aurait la possibilité de retrouver son ancien lit sur une centaine de mètres.

### CONCLUSION DE 7 ANNÉES D'ÉTUDES DE LA FONGE DE 23 TOURBIÈRES

En 2007, une convention a été mise en place entre la Fédération mycologique de l'est (FME) et le CEN pour la réalisation d'une étude des champignons de 23 de ses sites d'intervention tourbeux. L'objectif de l'étude était donc de connaître les peuplements fongiques de ces sites, d'en analyser les caractéristiques, de définir les habitats préférentiels, leur valeur patrimoniale et de ce fait, de modifier au besoin les orientations de gestion.

Au-delà de l'intérêt pour les sites eux-mêmes, cette vaste étude, à laquelle ont participé 12 sociétés naturalistes, a permis une avancée probante pour la connaissance de la mycoflore franc-comtoise. Ainsi, 10 000 récoltes ont été effectuées concernant 1 482 espèces ; 114 espèces (champignons et myxomycètes) se sont révélées nouvelles pour la région. Cette collecte de données considérable a notamment contribué à l'établissement de la nouvelle liste rouge des champignons supérieurs de Franche-Comté. Sur les 724 espèces observées en milieux tourbeux ou paratourbeux, 161 figurent dans cette liste.



### Une étonnante découverte

Belle découverte en juin à Passonfontaine (25) : l'hésperie du carthame (*Pyrgus carthami*), un papillon très rare en Franche-Comté, qui se rencontre principalement dans le sud du Jura et très rarement dans le Haut-Doubs.



### L'azuré des mouillères

Une importante population d'azuré des mouillères (*Maculinea alcon*) vue à l'été 2015 à Plaisia, un nouveau site du CEN.





Râle des genêts (*Crex crex*) © L.M. Preau



## UN PLAN DE GESTION RENOUVÉLÉ POUR LE COLOMBEY (70)

Le Colombey, constitué d'un ensemble de milieux alluviaux dans la vallée de la Lanterne, possède de nombreux enjeux : des milieux prairiaux gérés de manière extensive, diversifiés et riches en espèces végétales (comme la vulnérable stellaire des marais - *Stellaria palustris*), des milieux annexes (bras mort, mares), des espèces d'oiseaux exceptionnelles nichant dans les prairies comme le courlis cendré (*Numenius arquata*), la bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) ou le râle des genêts (*Crex crex*).

Le premier plan de gestion du Colombey couvrait initialement les années 2007-2011. Cependant, la majorité des opérations n'a pu être réalisée qu'à partir de 2010 compte-tenu de difficultés de financements ; l'application de ce dernier s'est alors prolongée jusqu'en 2014. L'année 2015 a été consacrée à l'évaluation du précédent plan de gestion, à la réalisation d'inventaires et d'une nouvelle cartographie permettant de rédiger le nouveau plan de gestion. Ce dernier propose des objectifs et des opérations déclinés sur une période de 10 ans comme le maintien des pratiques agricoles extensives, la neutralisation de fossés, l'entretien des mégaphorbiaies, mares et annexes aquatiques, des animations à destination de la population locale, des suivis scientifiques et techniques...



### ➤ Une belle évolution pour la gentiane croisettes

Les actions de gestion du CEN ont porté leur fruit : 10 pieds de gentiane croisettes (*Gentiana cruciata*) ont été vus en 2015 sur le coteau de Sacre-Fontaine à Roche-et-Raucourt (70) contre 1 pied depuis 5 ans.



### ➤ Orchis musc en folie au Latet (39)

Près de 800 pieds d'orchis musc (*Herminium monorchis*), orchidée rare et menacée, ont été recensés sur une pelouse gérée par le CEN au Latet (39). Ce site devient ainsi une des plus grosses stations régionales pour cette espèce.



Hottonie des marais (*Hottonia palustris*)

## DES DÉCOUVERTES SUR LES GRÈVES DE L'ÉTANG DE THEULEY-LÈS-VARS (70)

Le partenariat avec les propriétaires des étangs de Theuley-lès-Vars a permis de favoriser la baisse des niveaux d'eau en fin d'été. Le suivi réalisé en 2015 montre que les grèves vaseuses ainsi découvertes ont rapidement été recolonisées par les communautés amphibiennes (plantes semi-aquatiques se développant sur des milieux temporairement en eau). Cet habitat d'intérêt communautaire qui avait disparu de l'étang principal s'est donc rapidement reconstitué. Par ailleurs, le suivi a permis d'observer une belle population de germandrée des marais (*Teucrium scordium*) et de découvrir quelques pieds d'hottonie des marais (*Hottonia palustris*), espèce protégée en Franche-Comté.

## LES PLANS DE GESTION ÉDITÉS EN 2015

Le CEN a édité 6 plans de gestion en 2015 :

- > Pelouses marneuses et zone humide des Près Nicard (Dambelin, Hyémondans, 25), plan de gestion 2015-2024.
- > Tourbière «Sous la Roche» (Lamoura, 39), plan de gestion 2015-2024.
- > Réserve naturelle régionale du vallon de Fontenelay (Bucey-lès-Gy, Montboillon, 70), plan de gestion 2015-2019.
- > Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy (Macornay, Lons-le-Saunier, 39), plan de gestion 2015-2019.
- > Les Sables de Quitteur (Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-Quitteur, 70), plan de gestion 2015-2019.
- > Le Colombey (Fleurey-lès-Faverney, Amoncourt, 70), plan de gestion 2015-2024.

Les plans de gestion permettent de disposer des éléments de diagnostic nécessaires à la définition des enjeux, à celle des objectifs, puis à la programmation des actions pluriannuelles d'un site naturel.



# Protéger

Marsilée à quatre feuilles  
(*Marsilea quadrifolia*)

## les milieux naturels en concertation avec les acteurs locaux



➤ *L'étang au Curé en assec à gauche : il reste quelques mois sans eau afin que la vase se minéralise. A droite, l'étang une fois remis en eau.*



### ACQUISITION D'UNE PARCELLE AU LAC-DES-ROUGES-TRUITES (39)

Afin de permettre la restauration du Galavaux, l'achat d'une parcelle rivulaire du cours d'eau avait été engagé en 2014, année de réalisation des travaux. Correspondant à un beau bas-marais alcalin, l'acquisition au profit du CEN de cette parcelle de 3,3 ha a été finalisée au printemps 2015 et a été financée par l'Agence de l'eau et le Conseil départemental du Jura.

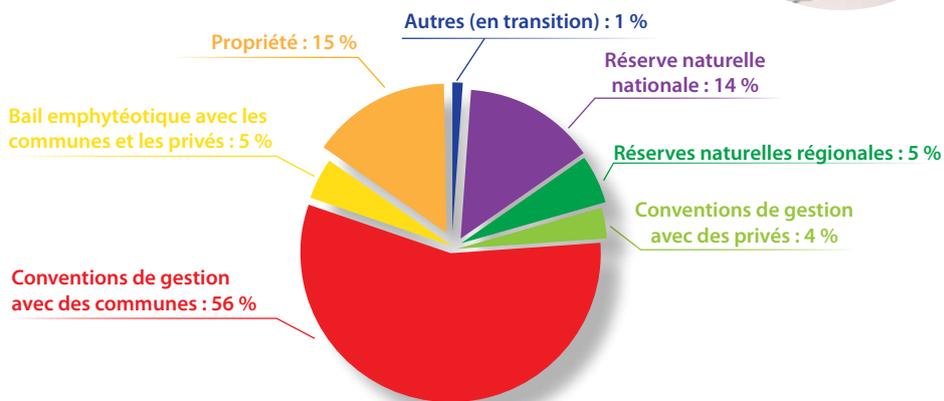


### LES MILIEUX AQUATIQUES DU CONSERVATOIRE S'ÉTOFFENT...

Depuis 2004, le Conservatoire a accompagné la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR) pour la gestion de trois étangs, de milieux humides, ainsi que de nombreuses mares, dans le cadre des mesures compensatoires liées à l'impact de la création de l'A39. A l'issue de la réalisation de l'ensemble des opérations de gestion en 2011 et de différentes procédures administratives, les sites de « l'Etang Chalât et la prairie des Baraques » à Séligney et de « l'Etang au Curé » à Bersaillin ont été rétrocédés au Conservatoire. Huit mares situées sur différentes communes de la Bresse jurassienne viennent compléter cet ensemble aquatique et humide pour un total de 26,5 ha, aujourd'hui propriété du Conservatoire. Les enjeux y sont importants, avec notamment une très belle population de marsilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*) ou encore des hauts lieux d'accueil de reproduction des amphibiens, le tout, sous l'œil bienveillant d'une piscicultrice locale, Christine Roubez, en convention avec le Conservatoire pour assurer une gestion extensive de ces étangs.



### Répartition des surfaces par type de maîtrise des sites gérés par le CEN en 2015





Mélibée (*Coenonympha hero*)

## Diversité des milieux gérés par le CEN

(en surface en 2015)

- 1 % milieux artificialisés (cultures...)
- 4 % écosystèmes aquatiques
- 7 % écosystèmes alluviaux

18 % forêts

24 % tourbières et bas-marais

46 % pelouses sèches



## PASSONFONTAINE (25) : DE 2 À 6 TOURBIÈRES PROTÉGÉES

Le patrimoine naturel des tourbières de Passonfontaine est exceptionnel, avec notamment la présence d'un des papillons les plus menacés sur le plan national, le mélibée (*Coenonympha hero*).

Des conventions de partenariat ont déjà été renouvelées en 2013 concernant 2 sites tourbeux de la commune, qui en compte 7 : le Barchet et la Grande Seigne. Une nouvelle convention a été signée en 2015, pour une durée de 10 ans renouvelable tacitement, concernant les 4 dernières tourbières en partie communales ne bénéficiant pas encore d'une convention de gestion :

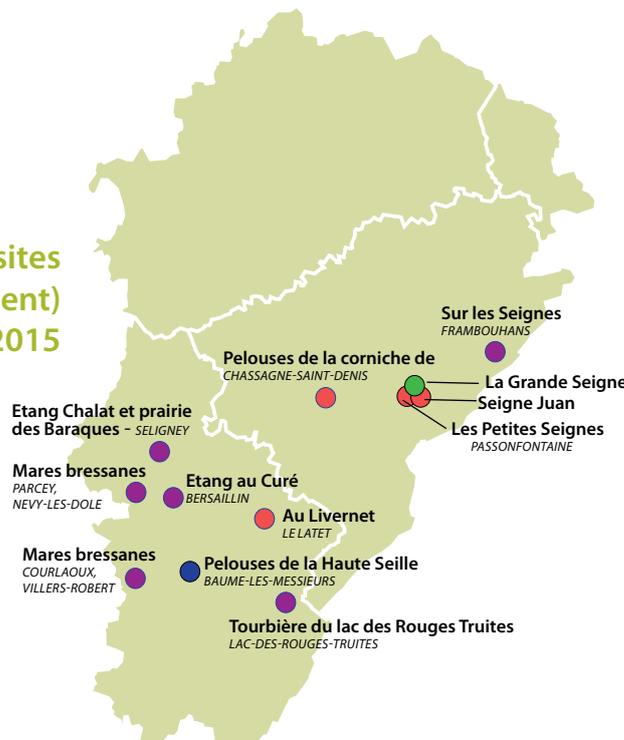
- **la Seigne Juan**, présentant un panel d'habitats allant des eaux libres et tremblants à différentes formations de haut-marais altéré ;
- **les Pontots**, petit massif tourbeux rattaché à la Grande Seigne ;
- **les Petites Seignes**, vaste ensemble de deux massifs tourbeux et de milieux humides connexes.

Cette convention s'applique sur les parcelles communales, pour une surface totale de presque 32 hectares. Elle porte à plus de 105 hectares la surface de tourbières gérées par le CEN à Passonfontaine !

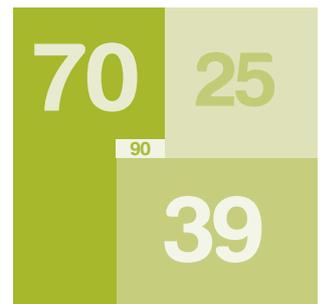


## Nouveaux sites (ou extension et renouvellement) gérés par le CEN en 2015

- acquisition sur site existant
- nouveau site en convention
- extension de site
- renouvellement de convention



## Répartition des surfaces des sites gérés par le CEN par département



Au 31 décembre 2015

HAUTE-SAÔNE (70) : 42 % • 26 sites  
 JURA (39) : 30 % • 33 sites  
 DOUBS (25) : 27 % • 14 sites  
 TERRITOIRE DE BELFORT (90) : 1 % • 2 sites



# Gérer

## les milieux naturels pour favoriser la biodiversité



### DES LINAIGRETTES ET DE LA CALLUNE POUR PROTÉGER LA TOURBIÈRE DE FRAMBOUHANS (25)

Il était nécessaire de consolider les ouvrages de restauration réalisés en 2014 sur la «Seigne» de Frambouhans. En repiquant des pieds de linaigrette et de callune sur les zones de travaux, la tourbe nue résistera davantage à l'érosion et à l'assèchement grâce à la reprise de la végétation. Une partie des saules et des bouleaux qui ont profité des conditions sèches de l'année 2015 pour se développer sur la tourbière ont été arrachés. Ce travail a été réalisé avec l'association des Gazouillis du Plateau mais aussi avec les élèves de la Maison familiale et rurale des Fins, efficaces et enthousiastes !

### LA TOURBIÈRE D'ANDELOT-EN-MONTAGNE RÉHABILITÉE

Au cours de l'automne, la tourbière de la Brure à Andelot-en-Montagne (39) a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Champagnole - Porte du Haut-Jura et co-financés par le Conseil départemental du Jura et l'Agence de l'eau, ces travaux ont été conçus et suivis par le CEN, maître d'œuvre. Au total, 2 100 mètres de fossés de drainage ont été neutralisés, dont 1 750 m ont été comblés avec de la tourbe prélevée sur place (environ 1 500 m<sup>3</sup> mobilisés). Pour ce faire, un décapage de la tourbe a notamment été effectué sur 3 500 m<sup>2</sup>. Les zones de prélèvement ont ensuite fait l'objet d'une plantation à base de plants de laïches et de sphaignes, puis paillées afin de permettre une bonne reprise de la végétation.



Les travaux ont été effectués pour un montant de 102 000 € TTC et se sont inscrits dans le cadre du projet de Contrat de rivière Ain-Amont. Ils permettront à la tourbière qui avait subi des dégradations, de mieux fonctionner et de jouer pleinement son rôle, notamment de régulation des eaux.





## PLUS DE BREBIS À VENIR SUR LES PELOUSES SÈCHES DE BAUMES-LES-MESSIEURS



Territoire emblématique du réseau de sites du Conservatoire, les pelouses sèches de la Haute Seille nécessitaient en 2015 un nouvel élan pour leur préservation. En effet, voici 15 années qu'un partenariat avec la Commune de Baume-les-Messieurs permettait de gérer extensivement ses pelouses, mais il était nécessaire d'actualiser certains engagements : c'est ainsi qu'une nouvelle convention de gestion a été contractualisée. Ce renouvellement a permis de conduire une nouvelle saison de pâturage dirigé, avec le cheptel ovin d'un exploitant agricole local. De nombreux échanges sont régulièrement conduits entre le berger du Conservatoire et cet agriculteur et l'engagement a été pris d'augmenter le nombre de brebis pour les années à venir, afin d'augmenter la pression de pâturage et limiter l'enfrichement des pelouses sèches.

Cette année a également été marquée par une phase importante de travaux d'enfouissement des lignes électriques sur la commune. Il a ainsi fallu être vigilant, avec l'appui de l'animatrice du site Natura 2000 des Reculées de la Haute-Seille, pour préserver les stations de saxifrage du Groenland (*Saxifraga rosacea*) situées en dessous de ces infrastructures, au fond de la reculée du Dard.



➤ près de **1/3**  
des sites CEN ont été  
pâturés en 2015.

➤ **36**  
agriculteurs  
ont contribué à l'entretien et la gestion de sites,  
ce qui témoigne du lien important entre les  
actions du Conservatoire et l'activité agricole  
des territoires.

## UN CHANTIER BÉNÉVOLE POUR L'ENTRETIEN DES HAIES DU COTEAU DE SACRE FONTAINE (70)

Un chantier a été organisé en octobre 2015 par le CEN et la Commune de Roche-et-Raucourt, dans le cadre de l'opération nationale des Chantiers d'automne. Une dizaine de bénévoles se sont retrouvés pour entretenir et élaguer manuellement les haies. Le pied de haie a été débroussaillé et les haies resserrées afin de réduire leur emprise au sol. Le chantier a permis de traiter un linéaire d'environ 540 m de haies et de bosquets. Il a aussi été l'occasion de découvrir ou redécouvrir le site et de passer un moment convivial autour d'un pique-nique partagé sous le soleil.



## Gestion sur les sites CEN hors actions menées par des partenaires exploitants agricoles :



opérations de gestion réalisées par le CEN en 2015, réparties sur 23 sites.



sites ayant accueilli un pâturage extensif

**7**  
interventions ont été réalisées par des sous-traitants non agricoles

**3**  
interventions pour la limitation ou l'éradication d'espèces invasives



► Grâce à un partenariat avec la Protection judiciaire de la Jeunesse, deux jeunes volontaires et leur encadrant ont participé aux travaux de l'ONF pour rouvrir le site.

► La zone humide de la Cornaz Mâchurée a bénéficié de travaux de débroussaillage et de la pose d'une clôture. Des vaches Highland Cattle devraient bientôt pâturer ce site.



## MARCHAUX : LA RESTAURATION DES PELOUSES SÈCHES AUTOUR DE LA CARRIÈRE SE POURSUIT

Engagées depuis 2010 avec la société EQIOM (anciennement HOLCIM), les actions visent à retrouver les pelouses autrefois présentes et désormais enrichies suite à l'abandon des pratiques pastorales.

Plusieurs travaux successifs de réouverture ont déjà permis d'agrandir les zones ouvertes. Cette année, suite à l'établissement d'un nouveau partenariat avec la Protection judiciaire de la Jeunesse, l'intervention menée par l'ONF a vu la contribution de deux jeunes volontaires et de leur encadrant. Leur investissement a apporté un réel soutien au travail des agents de l'ONF. Il est d'ores et déjà prévu de renouveler ce type de collaboration.

Autre nouveauté sur le site, une première fauche a été effectuée par un prestataire local sur toutes les zones ouvertes du site. Coupée et ramassée par un tracteur tondeuse, l'herbe a été entassée en sous-bois afin de ne pas enrichir la pelouse. L'aspect visuel du site a déjà changé suite à cette opération, en abaissant la hauteur de la strate herbacée.



## LA ZONE HUMIDE DE LA CORNAZ MÂCHURÉE À MONTESSAUX RÉOUVERTE

Au contact de la tourbière du Sennepey à Saint-Barthélemy, la zone humide de la Cornaz Mâchurée (propriété communale confiée en gestion au CEN par bail emphytéotique de longue durée) est constituée de cariçaies et mégaphorbiaies en grande partie envahies par la saulaie suite à l'abandon de l'ancienne exploitation par fauche, dont témoignent encore les anciens du village. Après échange avec les partenaires locaux, et compte tenu de l'intérêt d'un éleveur pour le projet, le choix s'est porté vers une gestion interventionniste visant une réouverture partielle et la mise en place d'une gestion pastorale extensive. Des travaux de débroussaillage, avec broyage et export des résidus, ont été réalisés en décembre 2015 par l'association d'insertion Chantiers Environnement. Une clôture a été posée sur un linéaire d'environ 475 m pour anticiper l'arrivée des animaux rustiques attendus. Une solution sera recherchée en 2016, l'agriculteur pressenti ayant été malheureusement contraint de vendre son troupeau de vaches écossaises durant l'été caniculaire de 2015.



# Valoriser

pour faire prendre conscience aux citoyens de la valeur patrimoniale des sites, de leur richesse et de la nécessité de les conserver

## LES PELOUSES MARNEUSES DE DABELIN MULTI-VALORISÉES

L'actualité a été riche sur les pelouses marneuses des Prés Nicard, Espace naturel sensible du département du Doubs en propriété de la Commune de Dambelin et géré par le Conservatoire. 2015 a été l'année du premier plan de gestion, mais aussi d'efforts importants dans les domaines de la sensibilisation et du porter à connaissance. La fiche-site, version synthétique et pédagogique du plan de gestion, a été diffusée auprès des habitants de la commune, qui étaient également visés par deux activités organisées sur site. Fin mars était proposé un chantier bénévole pour remettre en lumière une petite clairière abritant le rare orchis musc. Trois mois plus tard et grâce au soutien de la Fondation Nature & Découvertes, le solstice d'été était fêté par une balade contée, visite à la découverte de la faune et de la flore rendue magique par la verve et le sac à histoires de son guide, Noël Jeannot. Enfin, un panneau d'interprétation a également été élaboré.



## FAVORISER L'OUVERTURE AU PUBLIC DU RÉSEAU DES SITES NATURELS DU CONSERVATOIRE

Les sites gérés par le Conservatoire sont un formidable support pédagogique pour illustrer la nécessité de préserver les différents milieux naturels rencontrés en Franche-Comté, faire connaître ce patrimoine, ses richesses et son fonctionnement.

En 2015, le Conservatoire a mené une réflexion pour favoriser l'accueil encadré du public sur son réseau. A partir d'une méthodologie spécifique, les sites ont été répartis dans cinq catégories différentes permettant de prioriser ceux à équiper d'un sentier de découverte, d'un simple panneau d'entrée de site ou à préserver de toute action de valorisation selon leur sensibilité. D'autres outils pourront par ailleurs être développés : visite virtuelle de sites naturels, bornes d'information avec smartphone, etc.



➤ **50** personnes présentes à la soirée d'information sur les tourbières de Passonfontaine (25) en avril 2015.

➤ **6** fiches sites éditées en 2015 présentant de manière pédagogique et synthétique les plans de gestion mis en œuvre sur des tourbières, pelouses sèches, etc.

Pour la seconde année, le Conservatoire a fait appel au CPIE du Haut-Doubs pour assurer l'organisation et l'encadrement d'accueils de loisirs à Cléron sur le territoire Loue Lison. « Les Vacances buissonnières », semaines thématiques estivales axées sur la connaissance et le respect du patrimoine naturel, ont permis à une cinquantaine d'enfants de vivre de beaux moments au contact de la nature. Maillon essentiel de l'intégration locale du Conservatoire, cette mission éducative participe pleinement à la vie de la Réserve naturelle du ravin de Valbois.

# L'actualité des sites en 2015

● action réalisée en 2015   ● action à finaliser

COMMUNES	SITE	Milieux dominants	Surface maîtrisée (en ha)	Animation foncière	Pâturage	Travaux de restauration ou d'entretien	Actions sur les espèces invasives	Autres types de travaux	Etudes, suivis, plans de gestion	Information / Sensibilisation
----------	------	-------------------	---------------------------	--------------------	----------	--	-----------------------------------	-------------------------	----------------------------------	-------------------------------

## DOUBS (25)

Chassagne-Saint-Denis	<b>Pelouses de la corniche de Chassagne-Saint-Denis</b>	pelouses sèches	2,4	●	●	●			●	●
Chassagne-Saint-Denis / Cléron	<b>RNN ravin de Valbois</b>	écosystèmes forestiers	230,84		●	●			●	●
Dambelin	<b>Les prés Nicard</b>	pelouses sèches	6,32			●			●	●
Epenouse	<b>Les Prés sous la Fontaine</b>	tourbières et marais	5,38	●		●			●	●
Frambouhans	<b>Sur les Seignes</b>	tourbières et marais	15,28	●				●	●	●
Fournet-Blancheroche / Frambouhans / Les Ecorces	<b>Cerneux-Gourinots</b>	tourbières et marais	33,77	●					●	●
Marchaux	<b>Pelouses de la carrière de Marchaux</b>	pelouses sèches	21			●			●	●
Ougney-Douvot	<b>Champ du Bois Banal</b>	pelouses sèches	3,09						●	
Passonfontaine	<b>Les Petites Seignes</b>	tourbières et marais	16,03	●						●
Passonfontaine	<b>Le Barchet</b>	tourbières et marais	50,48			●			●	●
Passonfontaine	<b>La Grande Seigne</b>	tourbières et marais	28,01	●					●	●
Passonfontaine	<b>Seigne Juan</b>	tourbières et marais	12,5	●			●		●	●
Roset-Fluans	<b>Château-le-Bois</b>	pelouses sèches	23,49		●					●
Voillans	<b>La Levée</b>	pelouses sèches	11,77		●					

## JURA (39)

Andelot-en-Montagne	<b>La Brure</b>	tourbières et marais	22,83			●			●	●
Baume-les-Messieurs	<b>Pelouses de la Haute Seille</b>	pelouses sèches	76,53	●	●	●			●	●
Bersaillin	<b>Etang au Curé</b>	écosystèmes aquatiques	7,56	●				●		
Bonlieu	<b>Tourbière du lac de Bonlieu</b>	tourbières et marais	4,39						●	
Bonlieu	<b>Le Lautrey</b>	tourbières et marais	1,46						●	
Bonnefontaine	<b>Communaux de Bonnefontaine</b>	pelouses sèches	80,09		●			●	●	●
Censeau	<b>La Seigne du Magasin</b>	tourbières et marais	8,03	●						
La Chaînée-des-Coupis	<b>Le Mou de Pleure</b>	tourbières et marais	2,98	●						
Charchilla	<b>Au Muret</b>	pelouses sèches	1,54							
Mares bressanes	<b>Courlaoux / Nevy_îles-Dole / Parcey / Villers-Robert</b>	écosystèmes aquatiques	2,83	●						
Doucier	<b>Sur le But</b>	tourbières et marais	0,66						●	●
Esserval-Tartre	<b>Mare aux Demoiselles</b>	écosystèmes aquatiques	2,51						●	●
Esserval-Tartre	<b>Les Prés Vieux</b>	tourbières et marais	6,47							
Foncine-le-Haut	<b>L'Entrecôtes-du-Milieu</b>	tourbières et marais	8,01	●						
Gevry	<b>La Roz</b>	écosystèmes alluviaux	2,76	●					●	
La Rixouse	<b>Sous les Montées</b>	tourbières et marais	2,65	●						
La Rixouse	<b>Sous la Roche</b>	tourbières et marais	3,6	●					●	
La Rixouse	<b>En Prailard</b>	tourbières et marais	7,01	●						
Lac-des-Rouges-Truites	<b>Tourbière du lac des Rouges Truites</b>	tourbières et marais	37,99	●	●		●		●	●
Lamoura	<b>Sous la Roche</b>	tourbières et marais	8,03							
Lamoura	<b>Le Boulu</b>	tourbières et marais	3,39						●	
Le Frasnois	<b>Sur les Roches</b>	milieux artificialisés	26,85					●	●	●

COMMUNES	SITE	Milieux dominants	Surface maîtrisée (en ha)	Animation foncière	Pâturage	Travaux de restauration ou d'entretien	Actions sur les espèces invasives	Autres types de travaux	Etudes, suivis, plans de gestion	Information / Sensibilisation
Le Frasnois La Chaux-du-Dombief	<b>Zones humides des Quatre Lacs</b>	tourbières et marais	43,70		●				●	●
Longchaumois Villard-sur-Bienne	<b>Coteaux de la vallée de la Bienne</b>	pelouses sèches	27,47			●			●	●
Le Latet	<b>Au Livernet</b>	pelouses sèches	0,25	●					●	
Lons-le-Saunier / Marcornay	<b>RNR côte de Mancy</b>	pelouses sèches	49,21		●				●	●
Loulle	<b>Corniche de la Culotte</b>	pelouses sèches	5,02		●	●			●	●
Ménétrux-en-Joux	<b>Val-Dessous</b>	tourbières et marais	9,05		●	●			●	●
Montholier	<b>La Chau</b>	écosystèmes alluviaux	9,11		●				●	●
Montigny-sur-l'Ain	<b>Les Grands Communaux</b>	écosystèmes alluviaux	7,20	●	●				●	●
Montrond	<b>Le Tatou</b>	pelouses sèches	1,98						●	
Ney	<b>Corniche du Bénédegand</b>	pelouses sèches	4,02			●			●	●
Seligney	<b>Etang Chalat et prairie des Baraques</b>	écosystèmes aquatiques	16,10	●						

### HAUTE-SAÔNE (70)

Amoncourt Fleurey-lès-Faverney	<b>Le Colombey</b>	écosystèmes alluviaux	30,01		●				●	●
Autet	<b>La Vieille Saône</b>	écosystèmes alluviaux	37,34		●				●	●
Beaujeu-Saint-Vallier- Pierrefix-et-Quitteur	<b>Les sables de Quitteur</b>	milieux variés	4,81						●	
Beulotte-Saint-Laurent	<b>Les Grands Faings</b>	tourbières et marais	0,28							
Belfahy	<b>Forêt de Belfahy</b>	écosystèmes forestiers	3,26	●						
Betoncourt-Saint-Pancras Fontenois-la-Ville	<b>Etang des Bois</b>	écosystèmes aquatiques	6,88						●	●
Bucey-lès-Gy	<b>Pelouses de Bucey-lès-Gy</b>	pelouses sèches	113,72		●	●			●	●
Bucey-lès-Gy, Montboillon	<b>RNR vallon de Fontenelay</b>	pelouses sèches	41,21			●	●		●	●
Champlitte	<b>Combe Charton</b>	pelouses sèches et culture	10,34		●				●	
Champlitte	<b>Pelouses de Champlitte</b>	pelouses sèches	157,54		●	●			●	●
Courcuire	<b>Pelouses de Courcuire</b>	pelouses sèches	33,07		●					●
Cresancey	<b>Les Grandes Mouilles</b>	tourbières et marais	2,50							
Ecromagny	<b>Tourbière des Viaux</b>	tourbières et marais	1,41						●	●
Fouvent-saint-Andoche	<b>Les Montants</b>	pelouses sèches	0,39		●				●	●
Gézier-et-Fontenelay	<b>Pelouses de Gézier-et-Fontenelay</b>	pelouses sèches	60,76		●				●	●
Gy	<b>Pelouses de Gy</b>	pelouses sèches	63,06		●	●				●
La Montagne	<b>Ancien étang de l'Hermitage</b>	tourbières et marais	7,88						●	●
La Pisseure / Saint-Loup-sur-Semouse	<b>La Grande Noue</b>	écosystèmes alluviaux	21,45						●	
Magny-Danigon	<b>Mare du terril du Triage</b>	milieux artificialisés	0,16						●	
Montessaux Saint-Barthelémy	<b>Le Sennepey</b>	tourbières et marais	10,34			●			●	●
Montigny-lès-Vesoul	<b>Mare du Breuil</b>	écosystèmes aquatiques	0,07							
Renaucourt	<b>La Longue Fin</b>	pelouses sèches	0,47						●	
Roche-et-Raucourt	<b>Coteau de Sacre Fontaine</b>	pelouses sèches	8,71	●	●	●				●
Saint-Germain	<b>La Grande Pile</b>	tourbières et marais	48,48						●	●
Servance	<b>L'Ambyme</b>	tourbières et marais	8,83							
Vars	<b>Etang de Theuley-lès-Vars</b>	écosystèmes forestiers	22,92	●					●	●

### TERRITOIRE DE BELFORT (90)

Chèvremont	<b>Rouge Fosse</b>	pelouses sèches	13,57							
Lamadeleine-Val-des-Anges	<b>Forêt de Lamadeleine</b>	écosystèmes forestiers	8,94	●						

# Axe 2

Développer,  
soutenir et  
démultiplier les  
actions régionales en  
faveur du patrimoine  
naturel en s'impliquant  
dans les politiques  
publiques



# Carte

6800 ha

ont été concernés par les interventions du CEN Franche-Comté au travers de ses missions d'accompagnement et d'expertise.

des sites d'intervention du CEN Franche-Comté au travers de ses missions d'accompagnement et d'expertise en 2015



- Soutien à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur du patrimoine naturel
- Programmes régionaux et plans d'actions
- Assistance aux collectivités locales, aux gestionnaires et aux propriétaires
- Aide à la prise en compte des enjeux biodiversité par d'autres acteurs socio-économiques



# Réserves naturelles



## La Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois

L'évaluation du plan de gestion 2011-2015 a été présentée en avril au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Seules 12% des opérations n'ont pas été réalisées. Cette présentation a permis de clarifier les enjeux du prochain plan de gestion 2017-2021 : conservation du patrimoine naturel avec priorité donnée aux habitats rupestres, développement de la connaissance et insertion locale de la Réserve naturelle dans son contexte socio-économique.

### ACCUEIL DU PUBLIC ET SENSIBILISATION

Suite au rendu de l'étude de faisabilité pour la valorisation touristique, l'accessibilité et l'aménagement au Château Saint Denis commandée par la Communauté de communes du Pays d'Ornans, les accès motorisés se dessinent favorablement pour la Réserve naturelle. En effet, le parking, implanté sur la commune de Scey-Maisières, devrait voir le jour en 2016. Suffisamment éloigné des zones sensibles du ravin, il permettra de les préserver au mieux. L'accueil du grand public, intéressé par la Réserve naturelle, sera également facilité. Le projet de valorisation du site mêlant les patrimoines culturel et naturel reste à définir et à travailler avec l'ensemble des acteurs.

### MIEUX CONNAÎTRE LE PATRIMOINE NATUREL

Le Conservatoire a réalisé une synthèse sur les coléoptères forestiers de la RNN, s'intéressant plus particulièrement aux espèces consommatrices de bois en cours de décomposition, les saproxyliques. Depuis 2000, plusieurs travaux d'inventaire ont ciblé ce groupe faunistique et en 2015, deux pièges à verre ont été posés dans le fond du ravin. Au total, parmi les 211 espèces de coléoptères saproxyliques, 35 sont bioindicatrices de la qualité des forêts françaises.



### CONSERVER LA BIODIVERSITÉ ET ATTEINDRE UN FORT NIVEAU DE NATURALITÉ

La collaboration avec la commune de Chassagne Saint-Denis s'est traduite par la signature d'une convention. Désormais, le CEN assure la préservation de 8 ha de pelouse sèche sur la corniche de Chassagne-Saint-Denis, dont 2 en dehors de la RNN. Philippe de Scey, propriétaire de la majeure partie de la forêt de Valbois, a demandé au CEN de travailler avec son expert sur une amélioration de la desserte forestière. Ce projet a fortement mobilisé le conservateur afin de rechercher les différents scénarios permettant de mieux desservir la forêt de Valbois tout en prenant en compte les enjeux de conservation des habitats forestiers.



Le ruisseau de Valbois n'a pas été en reste. Jennifer Millat-Carus en a fait le diagnostic écologique dans le cadre d'un stage master 2 d'hydrobiologie. Les résultats ont montré que l'affluent de Léry n'est plus une source majeure de pollution organique mais que la pollution azotée du ruisseau de Valbois semble s'intensifier. A propos de la pollution toxique, on note de très faibles abondances en macro-invertébrés sensibles à la présence d'éléments toxiques, ce qui appuie la conclusion récente du suivi des micropolluants indiquant que l'état de poly-contamination perdure.



## PLAN DE GESTION VALIDÉ, TRAVAUX ET PÂTURAGE

Suite à la validation par la Région du plan de gestion rédigé par le CEN et Jura nature environnement, co-gestionnaires, les travaux de gestion se sont poursuivis en 2015.

Les premiers travaux de restauration de la carrière est sur la commune de Lons-le-Saunier ont été engagés avec les élèves de la filière Bac Pro Gestion des Milieux naturels et de la faune du lycée agricole de Montmorot.

La ferme équestre de Mancy a fait pâturer 18 Konik Polskis durant la période automne hiver 2015/2016. Parallèlement, la réflexion concernant la mise en place d'un pâturage ovin complémentaire a abouti à la rencontre d'un jeune éleveur qui mettra ses brebis en pâture sur la Réserve naturelle au printemps/été 2016 sur la base d'un cahier des charges rédigé par les gestionnaires. Ce pâturage, réalisé avec les clôtures mobiles, permet un déplacement du troupeau en fonction des enjeux faunes/flores identifiés et localisés sur cartographie.

En 2015, un appel d'offres a été lancé concernant la restauration mécanique du site, par la coupe sélective en hiver 2016 des ligneux de taille inférieure à 1,5 mètres, en maintenant une mosaïque de buissons et de bosquets.

Enfin, des animations auprès des écoles et du grand public ont été organisées en 2015.

## PLAN DE GESTION APPROUVÉ ET PREMIÈRES ACTIONS



La Réserve naturelle régionale du vallon de Fontenelay est maintenant dotée d'un plan de gestion, outil permettant de définir, de programmer et de contrôler la gestion de manière objective et transparente. L'élaboration de ce document technique a débuté en 2014 avec le travail de terrain et d'inventaires et s'est terminée en 2015 avec de nombreux échanges et consultations officielles.

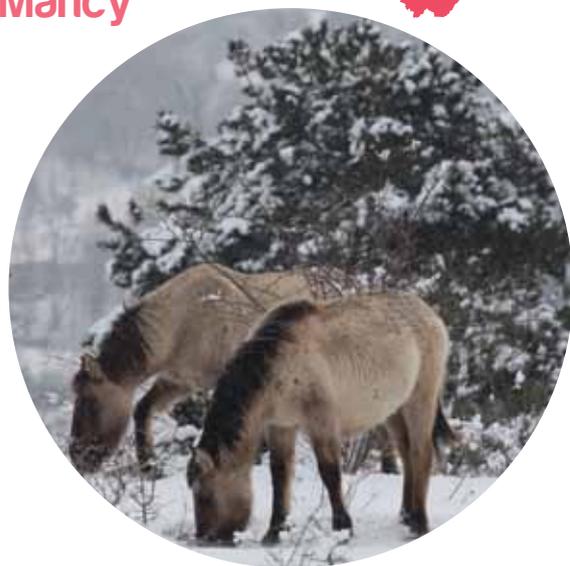
Le comité consultatif de la Réserve naturelle qui s'est tenu le 23 février 2015 a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de plan de gestion 2015-2019.

Celui-ci a ensuite été présenté en groupe de travail (26/02/2015) et en séance plénière (12 mars 2015) du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Franche-Comté où le projet a reçu un avis favorable sous réserve de prise en compte de quelques observations.

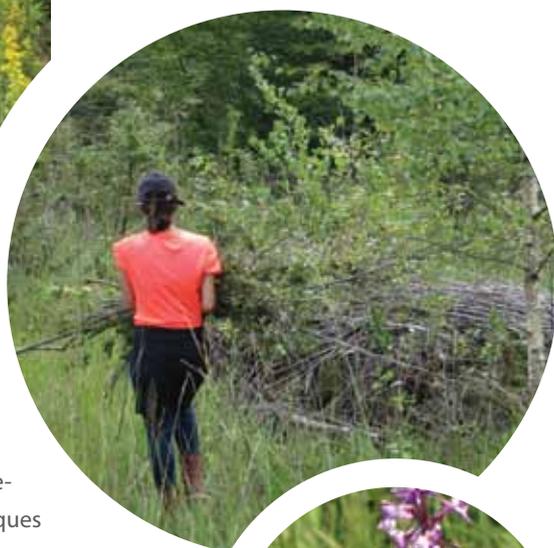
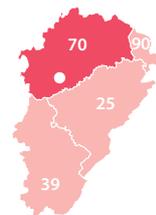
Enfin, dernière étape, le plan de gestion a été approuvé lors de la Commission permanente du Conseil régional de Franche-Comté du 3 juillet 2015.

C'est ainsi que les premières actions de gestion ont pu être menées le 5 septembre 2015 lors d'un chantier bénévole : la tache de solidage géant au sein de la prairie a été fauchée avant la montée en graines ; des bourdaines et des pins ont été coupés au sein des pelouses marneuses et du bas-marais.

## La Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy



## La Réserve naturelle régionale du vallon de Fontenelay





# Life tourbières du Jura

Après une année 2014 axée sur la mise en route et les premiers travaux, le programme Life tourbières du Jura est en marche. Le Conservatoire s'est concentré en 2015 sur les études préalables et les actions de communication et de sensibilisation. Ainsi, avant la réalisation des travaux de réhabilitation fonctionnelle, plusieurs étapes doivent être menées sur les sites du CEN : études de la fonctionnalité des tourbières et élaboration d'un plan de restauration, élaboration des dossiers liés aux procédures réglementaires, notamment concernant la loi sur l'eau et les espèces protégées, ainsi qu'un travail d'animation foncière. D'autres bénéficiaires, le Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs et le Parc naturel régional du Haut-Jura, ont réalisé plusieurs travaux importants sur leurs sites.

## DES ACTIONS SUR LES TOURBIÈRES DU HAUT-DOUBS

Le CEN appuie le Syndicat mixte d'aménagement du Dessoubre et de valorisation du bassin versant dans la mise en œuvre des actions de restauration sur les tourbières des 2 sites Natura 2000 qu'il anime : « Tourbières des Cerneux-Gourinots et zones humides environnantes », et « Vallées du Dessoubre, de la Réverrotte et du Doubs ». Les études préalables ont débuté en 2015 sur 3 de ces tourbières et devraient se concrétiser par des travaux de neutralisation de drains à l'automne 2016 (communes de Saint-Julien-les-Russey et Bonnetage).

## DES OUTILS DE SENSIBILISATION CRÉÉS

L'année 2015 a été riche en actions de « sensibilisation, diffusion ». Deux outils majeurs de sensibilisation ont été ainsi créés : le film « Tourbières, trésors cachés de la montagne jurassienne » (sous maîtrise d'ouvrage de l'Association des amis de la RNN du lac de Remoray) et l'exposition « Précieuses tourbières du massif du Jura » (sous maîtrise d'ouvrage du CEN). Mis à la disposition du réseau d'éducation à l'environnement régional, ils ont pour objectifs la sensibilisation d'un public large à la richesse patrimoniale des tourbières, aux enjeux les concernant, à l'intérêt de leur conservation et des actions menées dans le cadre de ce Life. D'autre part, le CEN est intervenu lors de formations et de séminaires dont notamment deux colloques de restitution de programmes Life sur les tourbières en Suède et en Espagne. Ces événements ont été l'occasion d'échanges enrichissants sur les bonnes pratiques à l'échelle européenne.



*Un soixantaine d'élus et d'habitants ont participé en 2015 à une sortie et une soirée d'information sur la tourbière de Villeneuve d'Amont (25). Intégrée au site Natura 2000 « Vallées de la Loue et du Lison », elle bénéficiera d'un plan de gestion en 2016, avant la réalisation d'éventuels travaux de restauration.*

*Le Syndicat mixte de la Loue, animateur du site Natura 2000, a confié la réalisation de ces opérations au CEN.*

### BILAN GLOBAL DES ACTIONS AU 31/12/2015 (TOUS BÉNÉFICIAIRES CONFONDUS) :

- la neutralisation de 4 km de drains, soit 25 % des objectifs réalisés
- la restauration de 3,6 km de cours d'eau en cours, soit 30 % des objectifs
- la remise en eau de 1,8 ha de fosses d'exploitation de la tourbe, soit 7 %
- la réouverture de 6,9 ha de tourbières, soit 12 % des objectifs réalisés
- l'acquisition de 21,6 ha de tourbières, soit 47 % des objectifs réalisés
- Sensibilisation et diffusion : 94 étudiants, 6 formateurs, 21 scolaires, 114 personnes du grand public, 50 gestionnaires et scientifiques.

*Les actions de sensibilisation auront essentiellement lieu à partir de 2016.*



# Animation régionale en faveur des zones humides

Depuis 2012, et sous l'impulsion des acteurs régionaux, le Conservatoire porte le projet d'animation du réseau d'acteurs en faveur des milieux humides (ARZH), avec pour objectif d'assister les porteurs de projets en développant des outils mutualisés. Ce projet inclut l'ensemble des démarches mises en œuvre pour renforcer la préservation de ces milieux à forts enjeux : connaissance, préservation, restauration, sensibilisation et lien entre les acteurs.

## 69 700 HA DE MILIEUX HUMIDES INVENTORIÉES ET DIFFUSÉES

En 2015, l'ARZH est devenue référente pour les données de milieux humides. Les missions d'accompagnement des inventaires de milieux humides, réalisés par 8 maîtres d'ouvrages locaux, ont été poursuivies, notamment pour le lancement d'un nouvel inventaire sur 368 communes de Haute-Saône. 2015 a surtout été l'année de la diffusion des données pour les rendre accessibles à tous, au travers du portail Sigogne.

La diffusion de ces données a également nécessité un important travail de concertation avec les services de l'Etat, mais aussi avec les acteurs du monde agricole, pour accompagner l'utilisation de ces données, particulièrement dans le cadre de la planification urbaine. Une mission originale pour un Conservatoire, mais rendue nécessaire par l'aspect très sensible de ces données, car les zones humides sont protégées par la loi.

## LES AUTRES ACTIONS CONDUITES EN 2015...

L'ARZH a aussi poursuivi l'assistance technique aux gestionnaires des milieux humides, notamment sur les mares avec 7 interventions, et avec de nombreuses réponses apportées sur les aspects juridiques, administratifs, financiers et techniques. L'ARZH coordonne également des actions entre les porteurs de projets en créant des espaces de discussion.

2015 a aussi été le moment d'un important travail sur les tourbières, avec la réalisation d'un état des lieux des tourbières franc-comtoises, premier élément du plan d'action prévu pour 2016. Ce travail a permis de dresser un portrait des richesses écologiques des tourbières, de leurs usages et de la prise en compte de ces milieux emblématiques dans les politiques de préservation de l'environnement.

2015 a vu deux lettres d'information publiées et distribuées à plus de 2000 communes et structures, et la mise en place d'outils de partage documentaire.



➤ 28 700

C'est le nombre de polygones de milieux humides visibles sur [Sigogne.fr](http://Sigogne.fr) fin 2015, correspondant à 69 700 ha. Des fiches sont maintenant téléchargeables pour chacun des périmètres inventoriés.

## Plan d'action ou de conservation "espèces"

Le CEN s'investit, en concertation avec les animateurs des plans (CBNFC-ORI en particulier) et les animateurs territoriaux, pour développer des actions en faveur de la faune et la flore menacées en recherchant à étoffer son réseau de sites en maîtrise foncière ou d'usage en direction de sites abritant des espèces prioritaires (plans de conservation ou liste rouge régionale). La convention signée en 2015 entre la commune d'Andelot-en-Montagne, l'ONF et le CEN pour la préservation de pelouses marneuses abritant l'orchis musc en est une illustration. Le CEN a également participé activement aux réunions territoriales du plan « Moli Méli », en faveur du méli-bée (*Coenonympha hero*), un papillon très menacé, et de ses habitats, et a monté un programme d'animation foncière ambitieux pour 2016.





# Programme d'actions en faveur des mares

Le Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté (PRAM), porté par le Conservatoire depuis 2005 en partenariat avec l'Office national des forêts, a su, depuis dix années, apporter de nombreuses contributions sur la connaissance, la diffusion d'informations, la préservation et la gestion de ces milieux remarquables. La phase opérationnelle, débutée en 2009, s'est déployée tant à une échelle locale (opérations sur six réseaux-pilotes de mares) qu'à l'échelle régionale.

## Plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisette



Pour sa douzième année de mise en œuvre, le plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisette, animé par le Conservatoire d'espaces naturels et financé par le Conseil régional, s'est orienté vers :

- une nouvelle animation

et de nouveaux engage-

ments de propriétaires et d'exploitants à poursuivre durablement une gestion favorables sur des pâtures abritant le papillon et ses plantes-hôtes (gentiane croisette comme à Conte ou gentiane jaune comme à Largillay-Marsonnay) ;

- un soutien au réseau de gestionnaires, notamment à travers l'organisation avec le Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs d'une journée technique sur les sites du bassin du Drugeon ;

- une communication dynamique, avec l'actualisation de la plaquette grand public et la sortie d'une nouvelle lettre d'information.



### LE PROGRAMME FÊTE SES DIX ANS ET L'ATTEINTE DE SES OBJECTIFS !

Cette étendue d'actions se devait d'être évaluée, afin de juger de la pertinence du programme et de l'efficacité des opérations réalisées. Cette évaluation a ainsi été conduite au travers d'un stage long de Master 2, réalisé par Quentin Mori et accompagné de Lorène Roscio, bénévole au Conservatoire.

### BILAN DES ACTIONS SUR LES SIX RÉSEAUX-PILOTES

Ce travail a permis de mettre en exergue que sur les 178 mares du programme, 65 sont protégées par voie de convention, 51 mares ont été restaurées, 7 mares ont été créées et près de 1 400 mètres de haies ont été plantées. Ces opérations conduites sur les réseaux-pilotes pendant 5 années ont assuré une expérience sur les techniques de gestion de ces écosystèmes. L'état de conservation des mares a été amélioré, avec la colonisation des réseaux par de nouvelles espèces d'amphibiens et d'odonates et la diversification des communautés végétales. Le public local a été sensibilisé à l'intérêt de ces écosystèmes.

### DES OPÉRATIONS À PLUS GRANDE ÉCHELLE

Cette implication territoriale et l'expérience acquise du CEN ont pu être une assise solide pour le développement d'opérations à plus grande échelle. C'est ainsi que des missions d'assistance et d'expertise technique ont été mises en oeuvre sur l'ensemble de la région, tant au service des collectivités que des particuliers, aboutissant en 4 années à 29 mares créées ou restaurées. Il y a peu, nous n'avions pas de cartographie permettant de connaître la distribution des mares. Aujourd'hui, grâce à l'inventaire permanent des mares du PRAM, il est possible de connaître la répartition géographique de ces milieux. Comptant 4 300 mares actuellement, cet inventaire a été intégré à des politiques importantes de préservation des milieux naturels et constitue également un atout pour les acteurs en charge de l'aménagement du territoire.



# Natura 2000

Le CEN est depuis plusieurs années fortement engagé dans la mise en œuvre de la politique Natura 2000 en Franche-Comté. Il intervient au travers d'actions de conservation sur des sites inclus dans des périmètres Natura 2000. Il s'occupe également de l'animation de deux sites haut-saônois et d'un site du Doubs depuis 2015 ; il participe au niveau régional à différentes réunions et comités de pilotage.

## ANIMATION DU SITE DE LA « CÔTE DE CHAMPVERMOL »

D'une superficie de 156 hectares, le site Natura 2000 « Côte de Champvermol » situé sur les communes de Bourguignon, Mandeuve et Mathay (25) est un site essentiellement composé de forêts de pente et de forêts humides avec de faibles surfaces ouvertes : pelouses de corniches, falaises, éboulis... En 2009, le Comité de pilotage a validé le Document d'Objectifs (DocOb) rédigé par le CEN en partenariat avec la Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard et l'Office national des forêts, l'Arrêté ministériel du 9 avril 2014 officialisant le site Natura 2000. Pays de Montbéliard Agglomération, structure opératrice, a relancé fin 2015 la mise en œuvre du DocOB et le CEN a été désigné animateur technique et scientifique lors du dernier Comité de pilotage. Après la rédaction par le CEN d'une première lettre d'information, il est envisagé pour 2016 de faire émerger les premiers contrats « ni agricoles, ni forestiers » et de faire le point sur le foncier forestier.



La Côte de Champvermol est avant tout un site forestier, couvert à plus de 80 % par différents types de boisements, auxquels s'ajoute une mosaïque de pelouses sèches, prairies, falaises et éboulis, mares, sources incrustantes, etc.

Cette première lettre d'information a été diffusée à 4000 exemplaires sur les 3 communes de Pays de Montbéliard agglomération concernées par le site.



## CHAMPLITTE : RENOUELEMENT DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Le CEN a été chargé par la Commune de Champlitte, opératrice du site, de renouveler le Document d'objectifs, dont la première version avait été validée en mai 2003. L'extension du périmètre du site aux étangs de Theuley-lès-Vars en 2006 et l'évolution des connaissances naturalistes rendaient en effet nécessaire une mise à jour complète.

Ce travail de renouvellement a abouti en 2014 à la validation du diagnostic et des mesures de gestion au cours de deux comités de pilotage, puis à sa validation finale par le Copil du 21 janvier 2016.



Étang de Theuley-lès-Vars

## ANIMATION DES PROGRAMMES AGRO-ENVIRONNEMENTAUX DE CHAMPLITTE ET DE LA RÉGION DE VESOUL

En 2015, le CEN a animé deux programmes agro-environnementaux, sur les sites Natura 2000 « pelouses de Champlitte, étang de Theuley-lès-Vars » et « pelouses de la région vésulienne, vallée de la Colombine », en partenariat avec l'association Borplacal et la Chambre d'agriculture de Haute-Saône pour ce dernier. Malgré les contraintes budgétaires rencontrées, ils ont permis de contractualiser environ 250 ha de pelouses sèches et prairies humides, ainsi que près de 500 ha en mesure de soutien aux systèmes herbagers, répartis entre 18 exploitants.

# Espaces naturels sensibles



## « SUR LA PISTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES »

A la demande d'établissements scolaires, divers projets pédagogiques sont nés dans le cadre de ce dispositif éducatif porté par le Département du Doubs. Le Conservatoire a élaboré un cycle d'animations à l'intention de l'école primaire « Ile de France » de Besançon, en partenariat avec France nature environnement Doubs. De l'ENS de la boucle d'Avanne-Aveney, lieu de vie du castor d'Europe (!) à la Réserve naturelle du ravin de Valbois, espace naturel protégé, les 80 élèves de CE2 ont ainsi évolué au contact de la nature. Au programme ? Découvertes, plaisir et connaissance des caractéristiques du monde vivant !

Pendant plusieurs années, le CEN a apporté un appui technique et scientifique aux politiques d'Espaces naturels sensibles des Conseil départementaux du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort (rédaction de plan de gestion, accompagnement à la mise en œuvre des actions de gestion, suivi d'espèces et des habitats...). Cette démarche s'est poursuivie en 2015 et le CEN a participé également aux réunions de réflexion sur les politique Espaces naturels sensible des Départements du Jura et Territoire de Belfort.

## ESPACES NATURELS SENSIBLES : UNE STRUCTURATION ADOPTÉE DANS LE JURA

Dans le cadre de sa politique en faveur des milieux naturels, le Département du Jura a travaillé depuis 2012 à l'élaboration d'un schéma des Espaces naturels sensibles, en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs œuvrant à la préservation de la biodiversité. Ce schéma 2016-2021 met en exergue des territoires disposant d'un riche patrimoine naturel, dont certains comportant des sites gérés par le CEN, et cadre les modalités de financement d'actions pour assurer leur préservation. Ce schéma a été validé en fin d'année 2015.

## UN PLAN DE GESTION POUR UNE TOURBIÈRE DANS LE DOUBS

En 2015, le Département du Doubs a confié au CEN la réalisation du plan de gestion de la tourbière des Guillemins sur les communes du Bizot et du Mémont, intégrant l'ENS « des tourbières du Mémont ». Ce site s'étend sur une superficie d'environ 50 ha. Il abrite des milieux originaux, comme ses bas-marais à linaigrettes, sa lande de haut-marais ou ses pessières sur tourbe, qui façonnent le paysage de la combe du Mémont.

Parmi les plantes les plus remarquables du site, on notera le très rare orchis musc. Cette station, découverte en 2015, est une des plus importantes du département. Les deux objectifs principaux du plan quinquennal seront la remise en place du pâturage sur une partie du site et la réhabilitation hydraulique de la tourbière.



## MONTROND-LE-CHÂTEAU (25) : PLEINE LUMIÈRE SUR LES MARES !

Géré par la Commune de Montrond-le-Château, l'Espace naturel sensible de la Motte du Château a vu cette année encore la mise en œuvre de nombreuses actions par les élèves du lycée François-Xavier de Besançon. Outre le débroussaillage de la plateforme du château ou la coupe de pins sur les pelouses marneuses, les lycéens ont travaillé à la remise en lumière de deux mares et au curage d'une petite gouille afin d'améliorer leur état écologique. Les travaux de curage se poursuivront en 2016 avec l'intervention d'un prestataire.

# Accompagnement des collectivités



Azuré du serpolet (*Maculinea orion*)

## PRÉSERVATION DES COLLINES BISONTINES

Dans le cadre de la mise en valeur des collines bisontines, l'accompagnement technique et scientifique engagé depuis plus de dix ans par le CEN auprès de la ville de Besançon s'est poursuivi en 2015 avec le suivi de l'impact du pâturage et des espèces patrimoniales. Ce suivi indique la nécessité de compléter le pâturage caprin par un pâturage ovin (ou par d'autres herbivores).

L'année 2015 a été également marquée par les travaux de restauration sur les mares de Rosemont (reprofilage des berges, etc.) réalisés par les élèves du lycée agricole François-Xavier sur la base d'un cahier technique élaboré par le CEN.

## PRÉSERVATION DES COLLINES DE BELFORT



Les travaux de restauration des pelouses de la Justice se sont poursuivis en 2015 avec les élèves du lycée agricole de Valdoie. Ils concernent la réouverture du milieu avec le maintien d'une mosaïque de buissons et de bosquets. Parallèlement, une réflexion concernant la mise en place d'un pâturage extensif caprin/ovin est menée avec le service environnement de la Ville de Belfort. Ce pâturage vise un entretien annuel des pelouses.

De plus, une présentation, auprès des élèves du lycée, du plan de gestion du site a été réalisée par le CEN avec une discussion autour de la gestion des milieux naturels.



## SCOT DU GRAND BESANÇON

Dans le cadre de la révision du SCOT du Grand Besançon engagée en 2015, le CEN et les associations du Plateau patrimoine naturel ont accompagné cette démarche de construction de la trame verte et bleue du territoire. Le CEN a ainsi communiqué des données de flore et de faune, d'inventaires des milieux humides et des mares, au travers du portail Sigogne, et contribué à la définition de la méthode d'analyse.

Une convention pluri-annuelle d'objectifs a été signée pour une durée de cinq ans entre les différents partenaires.



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BELFORT : ACCOMPAGNEMENT DE MESURES COMPENSATOIRES

Le projet de zone d'activité à la gare TGV de Belfort-Montbéliard mené par la Communauté d'agglomération de Belfort comporte la mise en œuvre de mesures compensatoires concernant la restauration de clairières forestières, la restauration de mares et de zones humides présentes sur le site, la préservation de gîtes à chauve-souris... Le CEN apporte son appui technique et scientifique à cette mise en œuvre. Il a accompagné en 2015 la réouverture d'une clairière forestière et a participé aux premières réunions de concertation.



# Expertise technique et scientifique

## INTÉGRATION DES COMITÉS TECHNIQUES SAFER DU JURA ET DU TERRITOIRE DE BELFORT

Reconnu pour ses compétences en matière de conciliation des enjeux de biodiversité avec les enjeux agricoles, le Conservatoire est membre des Comités techniques SAFER de la Haute-Saône et du Doubs depuis 2013. La SAFER Bourgogne Franche-Comté ouvrant ses comités techniques départementaux à deux structures compétentes en matière d'environnement, c'est tout naturellement qu'elle a proposé d'intégrer le Conservatoire aux Comités techniques du Jura et du Territoire de Belfort fin 2015.



## APPORTER SON EXPERTISE AU NIVEAU RÉGIONAL

Le Conservatoire s'investit auprès de nombreux acteurs des politiques publiques en apportant des éléments d'expertises scientifiques, techniques et territoriales. Cela se traduit notamment par une implication importante en Commission départementale d'orientation agricole et Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, en plus des Comités techniques SAFER. Le savoir-faire du Conservatoire est également à l'œuvre à l'échelle régionale, au travers de la Commission régionale agro-environnementale ou encore du Comité régional Trames Verte et Bleue ainsi que dans les différents Contrats de rivières.

## RÉOUVERTURE DE LA LIGNE SNCF BELFORT/DELLE : ACCOMPAGNEMENT DES MESURES COMPENSATOIRES

Dans le cadre de la réouverture des 22 km de la partie française de la ligne SNCF Belfort/Delle porté par SNCF Réseau, une convention de partenariat de 25 ans entre SNCF Réseau et le CEN a été signée en 2014 concernant l'assistance technique et scientifique à maîtrise d'ouvrage. Les premières actions relatives à la mise en œuvre des mesures compensatoires ont été engagées en 2015 et ont consisté à des actions de maîtrise foncière et d'usage visant à l'acquisition ou la location longue durée de milieux humides et de pelouses sèches initialement identifiés. Ces démarches sont menées en partenariat entre SNCF Réseau, la SAFER et le Conservatoire. Trois hectares de zones humides font actuellement l'objet d'une acquisition par SNCF Réseau, le CEN est chargé de la rédaction des plans de gestion, de la mise en œuvre des mesures de gestion et du suivi scientifique.

Dans le but de garantir la pérennité de préservation environnementale, la possibilité de rétrocession de tout ou partie du foncier compensatoire au profit du CEN a été envisagée, de même qu'une acquisition directe par le CEN.

## UN DIAGNOSTIC BIODIVERSITÉ POUR LE PROJET DE PARC DU PAYS HORLOGER

Depuis 2014, le CEN est engagé avec les associations du Plateau patrimoine naturel dans une démarche d'accompagnement du projet de Parc naturel régional sur le territoire du Pays horloger. En 2015, le CEN a ainsi contribué à l'écriture du diagnostic des enjeux de conservation de la biodiversité du territoire, constituant un des éléments du dossier de candidature. Il s'agissait notamment d'apporter un regard croisé entre les enjeux espèces et les enjeux socio-économiques et d'orienter les inventaires de milieux humides sur ce territoire. Les enjeux ont été synthétisés par un bureau d'études et présentés aux habitants lors de groupes de travail auxquels le CEN a participé.



Grand-Combe-Châteleu vu depuis le Cotard (25)

# Axe 3

Participer  
aux  
dynamiques  
de réseaux, à la  
transmission des  
savoirs et au partage  
d'expérience





# Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Le CEN Franche-Comté s'engage à promouvoir le réseau des Conservatoires au travers de ses actions et de sa communication. Il s'y est investi cette année par la participation aux événements nationaux ainsi que dans les différentes conférences techniques thématiques ou groupes de travail.

## 2<sup>E</sup> CONGRÈS COMMUN DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE ET DES CEN

Du 7 au 10 octobre, les Conservatoires d'espaces naturels et les Réserves naturelles de France se sont réunies à Dunkerque pour leur deuxième congrès commun. Ce fut l'occasion d'acter la proximité des deux réseaux et la volonté d'aller plus loin dans le rapprochement, devant les 800 participants.

Cette rencontre a également été l'occasion d'une collaboration sur le traitement de 3 713 144 données issues de ces réseaux de sites préservés, transmises par la quarantaine d'organismes gestionnaires à l'inventaire national du patrimoine naturel. Un premier travail d'analyse et de synthèse, coordonné par le Muséum national d'histoire naturelle, a ainsi été présenté et a montré la pertinence de ces espaces protégés dans la préservation des enjeux biodiversité.

## FRÉQUENCE GRENOUILLE ET CHANTIERS D'AUTOMNE

Le Conservatoire participe aux opérations nationales de sensibilisation à l'environnement coordonnées par le Réseau des Conservatoires d'espaces naturels tels que Fréquence grenouille et les Chantiers d'automne. Il profite ainsi de la visibilité de ces événements pour communiquer auprès du grand public.

Fréquence grenouille est l'occasion de sensibiliser différents publics sur la nécessité de protéger les zones humides avec plus de 500 animations à travers toute la France. En Franche-Comté, 6 animations ont été proposées par le CEN et la LPO. L'opération a bénéficié d'un bon relais dans les médias.



# 75 197

données ont été transmises par le CEN au Muséum national d'histoire naturelle pour l'inventaire national du patrimoine naturel.

**INPN** Inventaire National du Patrimoine Naturel

De septembre à décembre, les Chantiers d'automne sont l'occasion chaque année d'entretenir la nature et de sensibiliser différents publics. Une soixantaine d'étudiants et de bénévoles ont participé en 2015 à 7 chantiers (voir les pages précédentes). Certains 10-18 ans de la Communauté de communes Amancey Loue Lison ont quant à eux investi la Réserve naturelle du ravin de Valbois (25) pendant trois jours pour différents types de travaux.



**Le PÔLE-RELAIS TOURBIÈRES**, animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, est installé à la maison de l'environnement de Franche-Comté à Besançon. Cette proximité permet de nombreux échanges sur leurs projets, notamment autour de la collaboration franco-suisse sur les tourbières, ainsi que sur la rédaction du Plan d'action en faveur des tourbières de Franche-Comté.

# Partenariats

## et dynamique inter-réseaux

### **PARTENARIAT AVEC LES LYCÉES AGRICOLES EN FRANCHE-COMTÉ**

Depuis plusieurs années, le CEN développe, sur la base de conventions, des partenariats avec les lycées agricoles Lucien Lucien Quelet de Valdoie (90), François-Xavier de Besançon (25) et ceux de Mancy et de Montmorot (39). Les étudiants, en formation en Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant, en Bac Pro « gestion des milieux naturels et de la faune sauvage », ou en BTS « Gestion et protection de la Nature », réalisent une à plusieurs fois par an des travaux d'entretien ou de restauration des milieux naturels sur des sites du Conservatoire. Le CEN encadre ainsi, parfois sur plusieurs jours, une équipe composée d'une vingtaine de jeunes qui exécute un travail remarquable.

En contrepartie, ces chantiers permettent de former ces étudiants à leur futur métier et de les sensibiliser concrètement aux problématiques de conservation des milieux naturels. Ils apprennent par exemple à organiser et appréhender un chantier nature. Des sorties découverte sur la faune, la flore et l'approche géologique sont également organisées avec le CEN.



### **LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE FRANCHE-COMTÉ**

Le CEN Franche-Comté poursuit également son implication dans la Maison de l'environnement de Franche-Comté (MEFC) en consacrant le temps nécessaire aux réflexions et aux actions à mener dans cet espace où peuvent se croiser différentes dimensions de l'activité environnementale. Cela passe particulièrement par une implication forte au sein du Plateau du patrimoine naturel, afin que les projets engagés (Sigogne, Observatoire régional de la biodiversité) puissent se poursuivre, et que le Plateau puisse alimenter des réflexions régionales sur les stratégies en faveur du patrimoine naturel.

### **DÉVELOPPER LES LIENS AVEC D'AUTRES RÉSEAUX**

Le Conservatoire poursuit les partenariats concrets, formels et informels, avec de nombreuses associations locales mais aussi régionales (voir page 35).



### **SIGOGNE**

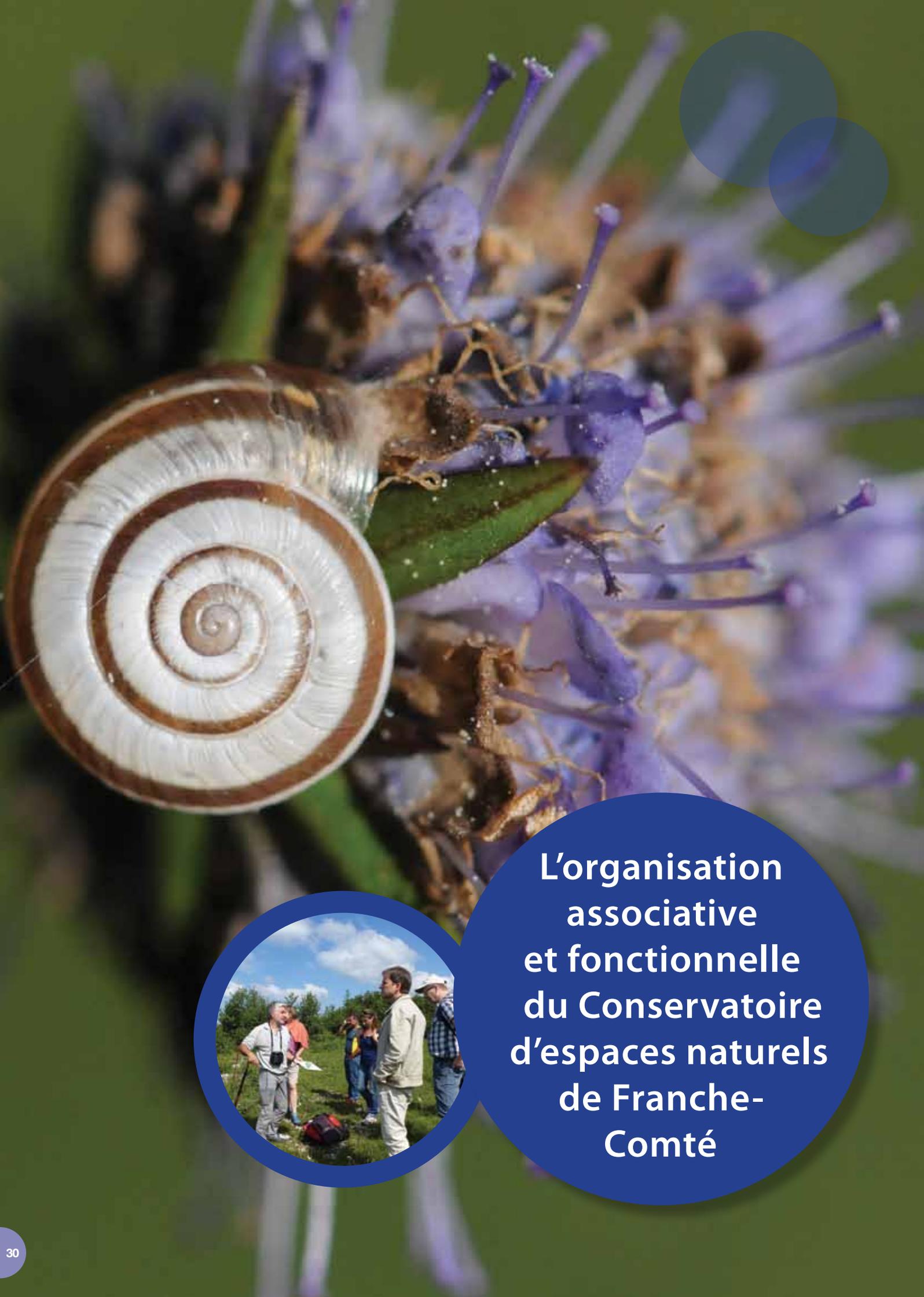
La Plateforme de description de la biodiversité franc-comtoise a pris son envol en 2015 ! Avec la réalisation de 20 sessions de formations, plus de 200 personnes ont été initiées à l'utilisation de l'outil. 2015 a aussi marqué le changement de statut du CEN dans le réseau partenarial, puisqu'avec la parution des données d'inventaires de milieux humides et de mares, le CEN est devenu Animateur de réseau de collecte. Il est aussi un contributeur actif de la plateforme au travers de la transmission de données d'observations via les bases de données naturalistes.

### **LA REVUE L'AZURÉ**

L'Azuré est la lettre d'information du réseau des Réserves naturelles et du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Diffusée deux fois par an, elle est coordonnée par le CEN et la Réserve naturelle du lac de Remoray. Cette revue d'information a pour vocation d'être un guide technique et informatif par la description des activités des gestionnaires des milieux naturels. En 2015, deux numéros ont été édités, dont un numéro spécial sur les coopérations et les synergies dans la gestion des milieux naturels de Franche-Comté. Celui-ci a notamment été diffusé lors du Congrès commun des Réserves naturelles de France et des CEN à Dunkerque en octobre.

A l'occasion des dix ans de L'Azuré, nous avons souhaité recueillir en 2015 l'avis des lecteurs sur cette revue. Le retour a été très positif sur la qualité de cette revue, et intéressant dans le cadre de ses perspectives d'évolution de la revue dans le contexte de la fusion des régions.





**L'organisation  
associative  
et fonctionnelle  
du Conservatoire  
d'espaces naturels  
de Franche-  
Comté**

# Le plan d'actions quinquennal des indicateurs clés en 2015

## AXE STRUCTURANT 1 : Connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites sur lesquels le CEN Franche-Comté dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage

### 1. CONNAÎTRE

**75 %** des sites sont dotés d'un plan de gestion en cours de validité avec une tolérance de 5 ans.

**43 724** données transmises par le CEN à Sigogne, Taxa, Obsnatu, dont **11 047** données naturalistes produites par le CEN.

### 2. PROTÉGER

**75** sites ou groupes de sites constituent le réseau du CEN Franche-Comté totalisant une surface de **1658 ha**.

**250 ha** de sites naturels dont le CEN est propriétaire en 2015.

**8** sites dotés d'un périmètre d'action foncière.

### 3. GÉRER

**36** agriculteurs ont contribué à l'entretien et la gestion des sites.

**23** sous-traitants locaux ont travaillé au côté du CEN en 2015 dans divers domaines : travaux, études, animations...

### 4. VALORISER

**21** documents d'information et de sensibilisation réalisés et diffusés en 2015 • **6** panneaux d'information installés sur des sites.

**10 800** sessions et **7 600** visiteurs sur le site internet du CEN • **34** articles dans la presse • **707** fans sur facebook et **498** abonnés sur twitter.

**50** actions de sensibilisation pour **910** participants.

## AXE STRUCTURANT 2 : Développer, soutenir et démultiplier les actions régionales en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques

### 1. CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL

**4** contrats Natura 2000 et **1** charte Natura 2000 que le CEN a mobilisé sur son réseau ou qui est en cours de montage.

**750 ha** engagés en mesures agri-environnementales avec l'accompagnement du CEN.

**22** actions d'accompagnement technique et scientifique pour la préservation et la restauration de zones humides.

### 4. CONTRIBUER À LA SENSIBILISATION DES DÉCIDEURS ET DES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

**21** interventions dans le cadre d'actions de partenariats avec les lycées agricoles

# L'organisation du CEN

## MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

au 1<sup>er</sup> juin 2016

- **Président** : Jacques Mudry
- **Représentants au Conseil d'administration** : Bruno Tissot, Philippe Binet
- **Membres** : François Gillet, Arnaud Mouly, Guillaume Doucet, Jean-Luc Lambert, Jean-Philippe Paul, Frédéric Jussyk, Arnaud Hurstel, Florian Tolle, Xavier Girardet, Valérie Verneaux.

## CHANGEMENT DE PRÉSIDENTICE

L'Assemblée générale du 20 juin 2015 a permis de saluer le départ de sa présidente Anne Vignot. Elle a été remplacée par Muriel Loriod-Bardi, qui a collaboré avec le CEN dans le cadre de son action en faveur du patrimoine en pierre sèche. A noter également l'intégration d'Yves Vola, représentant la Ville de Belfort, au bureau au poste de secrétaire.



Après un engagement sans faille depuis 15 ans au Conservatoire d'espaces naturels, dont 6 ans en tant que présidente, Anne Vignot a quitté le Conservatoire pour se consacrer à des fonctions politiques à la Ville de Besançon. Elle a été remplacée par Muriel Loriod-Bardi membre du bureau du CEN depuis 2014.

## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique du Conservatoire, constitué de 13 spécialistes reconnus dans différentes disciplines et présidé par Jacques Mudry, s'est réuni à deux reprises en 2015, en avril à Besançon et début décembre à Cléron. Cinq plans de gestion ont été approuvés en séance après des échanges en amont entre les rédacteurs et les rapporteurs, amenés à visiter les sites. Les avis sur les périmètres d'animation foncière (pour lesquels une méthodologie a été validée) et les projets fonciers ont constitué le second grand chantier engagé en 2015 par le Conseil scientifique, qui pourra également être sollicité pour toute autre question d'ordre scientifique.

## LES MEMBRES DU CEN FRANCHE-COMTÉ

Le nombre de votants à la date de l'Assemblée générale de 2015 est de 134.

- 13 membres de droit : personnes morales
- 3 représentants du CS et du personnel
- 107 membres partenaires : 49 personnes morales et 58 individuels
- 11 adhérents à jour de leur cotisation, dont 10 individuels et 1 personne morale
- 23 membres associés, non votants

## LES BÉNÉVOLES

Une soixantaine de bénévoles participent régulièrement aux actions du CEN, notamment lors de chantiers nature ou encore lors d'inventaires et de suivis scientifiques.

## LE CONSERVATEUR BÉNÉVOLE, VÉRITABLE RELAIS LOCAL

Les Conservateurs bénévoles remplissent la mission essentielle de représenter au quotidien le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté au niveau local et de réaliser la surveillance des sites dont ils ont la charge. Souvent résidant à proximité du site concerné, ils sont des interlocuteurs privilégiés auprès des acteurs locaux (municipalités, associations, usagers, etc.). Il y avait, en 2015, 28 Conservateurs bénévoles (dont 4 Conservateurs bénévoles adjoints) répartis sur 24 sites d'intervention du CEN.

## En chiffres

### LA VIE DE LA STRUCTURE EN 2015

- **21** salariés (pour un équivalent temps plein de 17,82)
- **20** CDI et **1** CDD
- **6** stagiaires
- **60** bénévoles
- **134** membres votants

# Les membres et l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016

### • Collège des associations

Association des Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray > *Anthony Auxemery*  
France Nature Environnement Franche-Comté > *Catherine Chausse*  
France Nature Environnement Doubs > *Christine Henriot*  
Jura Nature Environnement > *Marion Fury*  
Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté > *Anne-Lise Peugeot*

### • Collèges des collectivités territoriales et établissements publics

Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté > *Arnaud Marthey (suppléant Stéphane Woynarowski)*  
Conseil départemental de la Haute-Saône > *Laurent Seguin*  
Conseil départemental du Territoire de Belfort > *Florian Bouquet (suppléant Jean Richert)*  
Ville de Belfort > *Yves Vola*  
Parc naturel régional du Haut-Jura > *Yves Poète*

### • Collège des individuels

> *Walter Chavanne*  
> *Muriel Loriod-Bardi*  
> *Francis Muller*  
> *Bernard Perrin*  
> *Jean-Marie Valdenaire*  
> *Christian Bouday*

### • Représentants du Conseil scientifique

> *Bruno Tissot*  
> *Philippe Binet*

### • Représentant des salariés :

> *Bernard Destrieux*

## Le bureau

Présidente : *Muriel LORIOD-BARDI*  
Vice-Président : *Walter CHAVANNE*  
Trésorier : *Jean-Marie VALDENAIRE*  
Secrétaire : *Yves VOLA*  
Secrétaire adjoint : *Bruno TISSOT*

### • Invités permanents :

DREAL • France Nature Environnement - Territoire de Belfort • Conseil départemental du Territoire de Belfort • Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères • PNR des Ballons des Vosges • CEN Bourgogne • France Nature Environnement Haute-Saône • Conseil scientifique

## L'ÉQUIPE SALARIÉE AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016

### Administration / Communication



**Christophe Aubert**  
*Directeur*



**Sandrine Morlot**  
*Comptable*



**Lydie Groperrin**  
*Secrétaire*



**Elvina Bunod**  
*Chargée de communication*

### Chargés de missions



**Bernard Destrieux**  
*Doubs et Territoire de Belfort / Natura 2000*



**Sylvain Moncorgé**  
*Réseau tourbières*



**Raphaël Vauthier**  
*Haute-Saône / Jura / Programme régional d'actions en faveur des mares*



**Luc Bettinelli (chargé de missions et d'études)**  
*Plans de conservation espèces / programmes scientifiques*

### Chargés de projet



**Manon Gisbert**  
*Chargée de projet Zones Humides*

### Technicien/berger



**Christian Coutand**  
*Technicien berger*

### Programme Life tourbières du Jura



**Emilie Calvar**  
*Coordinatrice du programme*



**Jammil Saïdi**  
*Coordinateur administratif et financier du programme*

### Chargés d'études



**Bertrand Cotte**



**Magali Crouvezier**



**Julien Langlade**



**Magalie Mazuy**



**Dominique Malécot**



**Mélanie Paris**

### Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois



**Dominique Langlois**  
*Conservateur*

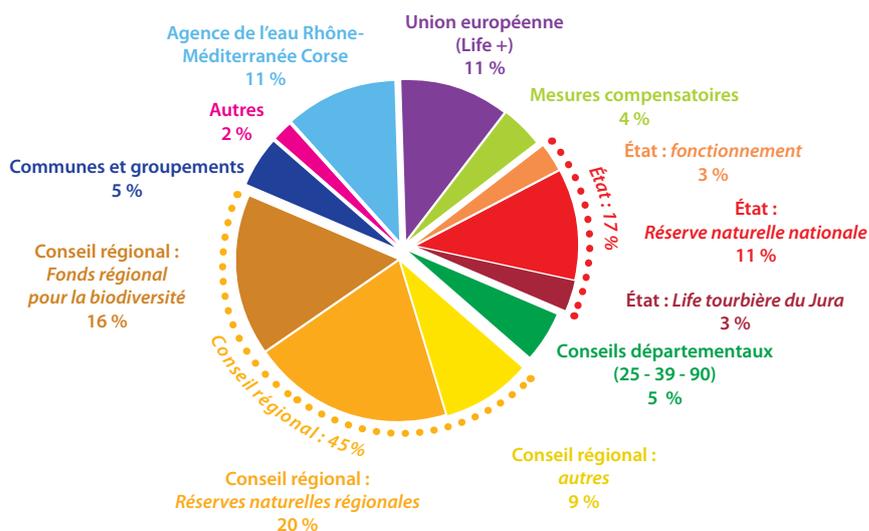


**Frédéric Ravenot**  
*Conservateur adjoint*

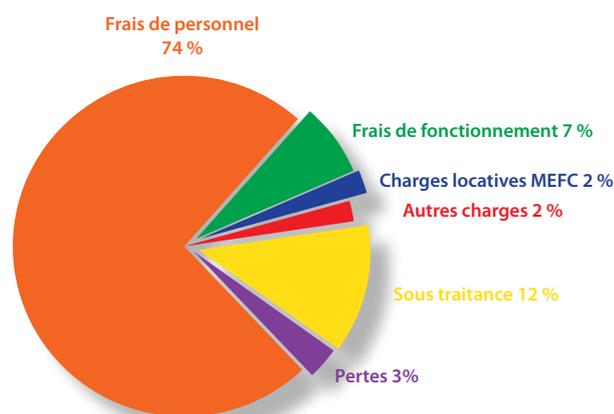
# Bilan financier

Les comptes annuels 2015 du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté présentent un résultat net comptable en déficit de -12 968 €. Sur les cinq dernières années, c'est le deuxième résultat négatif avec celui de 2013. Le résultat d'exploitation de 2015 est positif : + 23 077 €. Les subventions ont baissé de 9 % en un an alors que l'activité a augmenté de 7 % avec les frais de personnel (+ 42 k€) et de la sous-traitance (+ 32 k€). Le bilan 2015 enregistre une nouvelle augmentation des fonds dédiés qui atteignent la moitié du budget annuel du CEN. Il convient de diminuer ces réserves au cours des prochaines années.

## Subventions d'exploitation et prestations



## Charges d'exploitation



## Liens avec le CEN Bourgogne

Afin d'anticiper le nouveau contexte territorial avec la fusion des régions, les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté se sont rencontrés à plusieurs reprises en 2015. Travaillant déjà ensemble sur des dossiers interrégionaux, les deux CEN ont réfléchi à leurs futures coopérations, complémentarité et singularités. Ce bilan d'activité est l'occasion de présenter brièvement le CEN Bourgogne.

En 2016, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne recense 174 sites naturels remarquables placés sous sa gestion, couvrant une superficie de 5 223 hectares répartis sur 123 communes partenaires. Le Conservatoire est également gestionnaire de trois Réserves naturelles nationales ainsi que d'une Réserve naturelle régionale récemment créée (voir pages précédentes).

Dans le cadre de ses missions de préservation et de gestion, le Conservatoire protège les sites naturels de Bourgogne au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion, dispositif le plus privilégié.

La dynamique de gestion des sites du Conservatoire s'organise en fonction des grandes catégories de milieux représentées

à l'échelle de la Bourgogne et de leurs spécificités. Afin d'assurer une meilleure homogénéité et cohérence des interventions, un plan de gestion commun à des sites regroupés en fonction de leur proximité et présentant des enjeux et des problématiques similaires est réalisé.

Le Conservatoire met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux à l'aide d'une équipe spécialisée, en partenariat avec les acteurs locaux, notamment des agriculteurs. Certains sites du Conservatoire sont entretenus par pastoralisme avec la mise en place de conventions. Depuis 2015, le Conservatoire a développé sa propre régie pastorale et déploie sur ses sites un troupeau de 10 vaches Galloways accompagnées de poney Konik Polski.

Par ailleurs, il initie ou coordonne des programmes de préservation des milieux naturels bourguignons (mares, pelouses) ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble de la Bourgogne. Le Conservatoire déploie des politiques dédiées dont notamment le Réseau Natura 2000, mais également auprès des opérateurs du territoire.

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature (publications, organisation de colloques et de visites guidées). Quinze sites sont équipés de sentiers de découverte et d'aménagements pédagogiques.

# Le réseau des CEN en chiffres en 2015

Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) sont des associations à but non lucratif.

Engagés mais non militants, ils œuvrent, pour les plus anciens, depuis 30 ans pour la préservation du patrimoine naturel et paysager.

- **29** Conservatoires d'espaces naturels dont **21** régionaux et **8** départementaux
- Plus de **800** professionnels et plus de **11700** adhérents et bénévoles
- Près de **3000** sites d'intervention en France métropolitaine et à la Réunion couvrant plus de **150 000** ha
- Près de **1300** agriculteurs sous contrats intervenant sur la base de cahiers des charges négociés
- **91200** personnes sensibilisées à la nature à travers des animations nationales et locales en 2015

## Les partenaires

### Principaux partenaires



### Partenaires publics et privés (financiers, techniques et/ou scientifiques)

- **Communes, propriétaires privés et exploitants agricoles concernés par le réseau de sites CEN (voir carte p 5)**
- **Administration, établissements publics et assimilés** : Centre régional de la propriété forestière Franche-Comté, Conservatoire du littoral, Direction départementale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale du Doubs, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne Franche-Comté, Directions départementales des territoires du Doubs / du Jura / de la Haute-Saône / du Territoire de Belfort, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Office national des forêts, SAFER Bourgogne – Franche-Comté, Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Parc naturel régional du Haut-Jura...
- **Collectivités territoriales et groupements associés** : Département de la Haute-Saône, Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays horloger, Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et de la basse vallée de l'Ognon, Syndicat mixte du Dessoubre et de valorisation du bassin versant, Syndicat mixte d'études et de travaux pour l'aménagement du Durgeon, Syndicat mixte de la Loue, Syndicat mixte du marais de Saône, Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs, Syndicat mixte de la zone de l'échangeur Autechaux / Baume-les-Dames, Communauté d'agglomération du Grand Besançon, Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Besançon, Communauté de Communes Amancey Loue Lison, Communauté de Communes de Champagnole Porte du Haut-Jura, Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Saône, Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône, Communauté de Communes des Monts de Gy, Communauté de Communes du Pays

d'Ornans, Communauté de Communes de la Petite Montagne, Communauté de Communes de Salins-les-Bains, Communauté de Communes Sud Territoire, Communauté de Communes du Val de Morteau, Pays Montbéliard Agglomération, Ville de Belfort, Ville de Besançon, Ville de Montbéliard, Commune de Belvoir, Commune de Bucey-lès-Gy, Commune de Champlitte, Commune de Chassagne-Saint-Denis, Commune de Cléron, Commune de Lons-le-Saunier, Commune de Macornay, Commune de Montboillon, Commune de Montrond-le-Château, Commune de Scey-Maisières, Communes du Plan régional d'action en faveur de l'Azuré de la croissette, Communes du Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté...

- **Associations** : Amicale des Pêcheurs de Cléron, Les Amis du muséum de Gray, Les Amis de la réserve naturelle du lac de Remoray, Association communale de chasse agréée de Champlitte / de Quitteur, Association Patrimoine Insertion 25, Association TRI, Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés, Centre Nature et Plein-Air de Charquemont, Comité handisport du Territoire de Belfort et Soutien à l'insertion par des activités physiques et sportives du Territoire de Belfort, Commission de protection des Eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères de Franche-Comté, Centres permanents d'initiatives pour l'environnement de la Bresse du Jura / du Haut-Doubs / du Haut-Jura / de la Vallée de l'Ognon, CEN Bourgogne, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Fédérations départementales des chasseurs du Doubs / du Jura, Fédération mycologique de l'Est, France nature environnement Doubs / Franche-Comté / Haute-Saône / Territoire de Belfort, Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Doubs / du Jura / de la Haute-Saône, Les Gazouillis du plateau, Jura nature environnement, Ligue pour la protection des oiseaux Franche-Comté, Maison de l'environnement de Franche-Comté, Maison de la nature des Vosges comtoises, Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté, Plateau débat public Maison de l'environnement de Franche-Comté, Plateau du patrimoine naturel de la Maison de l'environnement de Franche-Comté, Plateforme Franc-Comtoise d'Education à l'Environnement et au Développement Durable, Pôle-relais Tourbières, Pôle-relais Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales, Réserves naturelles de France, Société botanique de Franche-Comté, La Seigne des Barbouillons, Sociétés d'histoire naturelle de Champagnole / du Doubs / du Pays de Montbéliard, Syndicat d'initiative de Montagne de la Roche, Terre de Liens, Union de la randonnée verte...
- **Autres** : Autoroutes Paris Rhin Rhône, BCD Environnement, Bureau d'études Pierre Goubet, Cabinet Reilé, Chambre départementale d'agriculture de la Haute-Saône, Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté, Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs, Chantiers environnement, Collège André Malraux, Collège Felix Gaffiot, Collège Pierre Vernier, Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) de Mancy, EPLEFPA de Vesoul, Ferme des Frasses, Ferme du Hérisson, Holcim granulats France (Granulats de Franche-Comté), Jardin botanique de Besançon, Jura natura services, Jura granulats, Laboratoire Chrono-environnement de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, Lin'Eco, Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Edgar Faure de Montmorot, Lycée Forestier de Crognon, Lycée Colomb de Lure, Lycée Saint-Joseph de Fontenelle, Lycée agricole de Valdoie, Lycée François-Xavier de Besançon, Lycée Lasalle de Levier, Maison familiale et rurale «Les deux Vals» des Fins, Mesures supplémentaires pour l'Environnement de la LGV Rhin-Rhône Branche Est, Nature & découvertes, les Réserves naturelles de Franche-Comté, SNCF Réseau...



Ses principaux  
partenaires  
financiers :



Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté  
Maison de l'environnement de Franche-Comté  
7 rue Voirin - 25000 Besançon  
Tél. : 03 81 53 04 20 • Fax : 03 81 61 66 21 •  
Courriel : [contact@cen-franchecomte.org](mailto:contact@cen-franchecomte.org)  
[www.cen-franchecomte.org](http://www.cen-franchecomte.org)



région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**



DIRECTRICE DE PUBLICATION : Muriel Lorioid-Bardi

RÉDACTION : CEN Franche-Comté • MISE EN PAGE : CEN Franche-Comté / E. Bunod

PHOTO DE COUVERTURE : L. Bettinelli (Tourbière sur La Rixouse et Villard-sur-Bienne - 39)

• AUTRES PHOTOS : CEN Franche-Comté > L. Bettinelli, E. Bunod, B. Cotte, M. Crouvezier, C. Curlier, M. Gisbert, D. Langlois, D. Malécot, C. Moreau, M. Mazuy, S. Moncorgé, Q. Mori, M. Paris, F. Ravenot, R. Vauthier • Autres : M. Gaillardet, D. Sugny (SMPM), G. Doucet, R. Henno, P. Durllet, M. Pezin, K. Curtil, D. Robbe, C. Maurivard, L.-M. Preau, CEN Nord-pas-de-Calais (E. Dewever).

DÉPÔT LÉGAL : juillet 2016 / N° ISSN 2119-3576 / Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales et chaîne graphique compensée carbone par Simon Graphic à Ormans (25).



Le Conservatoire d'espaces  
naturels de Franche-Comté est  
membre de la Fédération des  
Conservatoires d'espaces naturels

